ne. Il lui est alors impossible d'avoir ce que l'ensemble de la collectivité considère comme le minimum nécessaire pour vivre convenablement et il ne peut alors éviter que la collectivité le considère comme un anormal.

M^{11e} J. R. Podoluk, spécialiste au Bureau fédéral de la statistique, a une définition plus facile à comprendre. Selon elle, une famille qui consacre 70 p. 100 ou plus de son revenu à la nourriture, au logement et aux vêtements est sur ou en dessous du seuil de la pauvreté. Entrent dans cette définition qui date de 1961, et je vais mettre ces chiffres à jour dans un instant, les célibataires qui touchent un revenu inférieur à \$1,500, les couples dont le revenu est inférieur à \$2,500, les familles de trois membres dont le revenu est inférieur à \$3,000, celles de quatre membres dont le revenu est inférieur à \$4,500, et celles de cinq membres ou plus dont le revenu est inférieur à \$5.000.

Lorsqu'il a comparu devant le comité de la pauvreté, le printemps dernier, le Conseil économique a accepté cette définition, mais il a mis à jour les chiffres de M11e Podoluk, qui se fondaient, je le répète, sur les données de 1961, établissant ainsi le seuil de la pauvreté pour 1968. Il a simplement fait des rajustements pour tenir compte de la hausse des prix au cours de la période de sept ans et fixé le seuil de la pauvreté à \$1,800 pour un célibataire, à \$3,000 pour un couple, à \$3,600 pour une famille de trois membres, à \$5,200 pour une famille de quatre membres et \$5,800 pour une famille de cinq membres. En gros, voici comment le Conseil a procédé: il a ajouté \$300 au revenu d'un célibataire, \$500 au revenu d'un couple, \$600 à celui d'une famille de trois, \$700 à celui d'une famille de quatre et \$800 au revenu d'une famille de six personnes ou plus. Le professeur Émile Gosselin de l'Université de Montréal a utilisé une échelle différente. Selon lui, une famille de quatre personnes qui vit à Montréal et dont le revenu est inférieur à \$2,000 vit dans la misère: avec un revenu inférieur à \$3,000, elle vit dans la pauvreté; si son revenu n'atteint pas \$4,000, elle doit se priver et s'il est en decà de \$5,000, elle mène une existence marginale.

L'honorable M. Martin: Donne-t-il des chiffres quant au nombre des familles de chacune de ces catégories dans cette ville?

L'honorable M. Croll: Non, mais nous les avons dans nos dossiers. La situation est particulièrement pénible à Montréal. Aucun membre du comité ne veut donner l'impression que la pauvreté est uniquement une question de revenus insuffisants. J'y reviendrai dans un instant. Elle est beaucoup plus

que cela. C'est une question d'emploi, d'instruction, de formation, de logement, de santé, de milieu et de stimulants.

Au printemps et en été, peu après l'établissement du comité, M. James Cutt, de l'Université York, qui, à mon avis, est le spécialiste le plus compétent au Canada en matière de revenu garanti et M. Philbrook, un sociologue qui fait partie de notre personnel, ont effectué au printemps et durant l'été une étude approfondie des programmes américains de lutte contre la pauvreté. Il y était question entre autres d'une expérience sur le revenu garanti effectuée au New Jersey par l'Institute of Research on Poverty de l'Université du Wisconsin, expérience effectuée à l'échelle nationale par 79 professionnels reconnus. Cette expérience est un programme de trois ans portant sur mille familles de travailleurs pauvres à Trenton, (New Jersey). MM. Cook et Philbrook ont également tous deux passé quelque temps à Washington où ils se sont entretenus avec les plus hauts fonctionnaires à l'Office of Economic Opportunity. Je voudrais remercier notre attaché syndical à Washington, M. Patrick Conroy qui nous a ménagé des entrées à Washington. Les rapports de ces deux visites ont maintenant été remis au comité. Nous attendons le rapport définitif, lorsque tous les rapports seront présentés à un comité lors d'une audience publique. M. Edwin R. Black, directeur des recherches pour le parti conservateur, Marion Bryden et Desmond Morton qui ont effectué des recherches sur le revenu garanti pour le NPD seront invités et nous prévoyons qu'ils accepteront de présenter leurs rapports au comité à peu près à la même époque où notre propre personnel présentera les siens.

L'honorable M. Lamontagne: Et les libéraux?

L'honorable M. Croll: Ils sont rendus au stade de l'application pratique. Nos problèmes, même s'ils sont graves, ne sont pas comparables aux problèmes américains. Les États-Unis ont des difficultés que nous n'avons heureusement pas. Il ne faut pas minimiser ce que font les Américains. Ils emploient leur intelligence, leur énergie et de vastes sommes d'argent à la recherche d'une solution. Ils comptent des succès et des échecs. Les leçons découlent de ce que vous savez et ce que nos rapports indiquent. L'argent seul ne résoudra pas le problème, mais je poursuis la phrase: d'ici à ce qu'on lui trouve un substitut, l'argent demeurera le besoin premier, Deuxièmement, plus on prend de temps à résoudre un problème qui touche de façon aussi intime et néfaste le bien-être d'autant d'êtres humains, moins il est possible de le contrôler ou de le résoudre par des voies